

À la rentrée 2020, les trois quarts des bacheliers 2014 qui ont poursuivi leurs études directement après le baccalauréat ne sont plus étudiants. Cette proportion, de 69% pour les bacheliers qui s'étaient inscrits en licence à la rentrée 2014, est de 82% pour ceux qui s'étaient inscrits en DUT et de 91% pour ceux qui étaient en STS.

Qu'ils soient encore en études ou non à la rentrée 2020, huit bacheliers 2014 sur dix inscrits dans l'enseignement supérieur directement après leur baccalauréat ont obtenu au moins un diplôme de l'enseignement supérieur au cours de leur parcours étudiant. Le plus haut diplôme obtenu est de niveau bac +5 pour 22% de ceux qui poursuivent encore des études et pour 29% de ceux qui sont sortis de l'enseignement supérieur. Parmi les sortants, les femmes sont plus souvent diplômées que les hommes : 84% contre 76%. Si 72% des inscrits en licence après leur baccalauréat ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur, ils sont 78% dans ce cas parmi les inscrits en STS et 93% parmi les inscrits en DUT. Les diplômés inscrits en DUT après leur baccalauréat sont ceux qui détiennent le plus souvent un diplôme de niveau bac +5. Parmi les diplômés de niveau bac +5 à la rentrée 2020, sortis de l'enseignement supérieur, un tiers des bacheliers 2014 étaient inscrits en licence à la rentrée 2014 et près d'un sur cinq en CPGE.

## Les bacheliers 2014 entrés dans l'enseignement supérieur : où en sont-ils à la rentrée 2020 ?

Parmi les bacheliers 2014, 79% s'étaient inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur à la rentrée 2014, ce taux dépassant 80% pour les bacheliers. C'est sur l'ensemble de ces bacheliers 2014 ayant poursuivi leurs études dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2014 que porte cette analyse, avec une attention particulière sur les étudiants sortis de l'enseignement supérieur (*Source*).

### Un quart des bacheliers 2014 inscrits dans l'enseignement supérieur poursuit encore des études à la rentrée 2020

À la rentrée 2020, un quart des bacheliers 2014 qui s'étaient inscrits dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2014 poursuit des études. Ces étudiants sont le plus souvent inscrits dans des filières longues. Près d'un sur dix est en doctorat et six sur dix sont inscrits dans des formations permettant de viser un diplôme de niveau bac +5 : 33% sont en 2<sup>e</sup> année de master (master 2), 14% sont en 1<sup>re</sup> année de master (master 1), 7% sont en école d'ingénieurs et 6% sont en école de commerce (*Figure 1*). Viennent ensuite ceux inscrits en licence (9%). Enfin, une faible part d'entre eux est engagée dans des filières courtes (2% en DUT ou STS) à la suite de parcours moins linéaires marqués par des redoublements et/ou des réorientations.

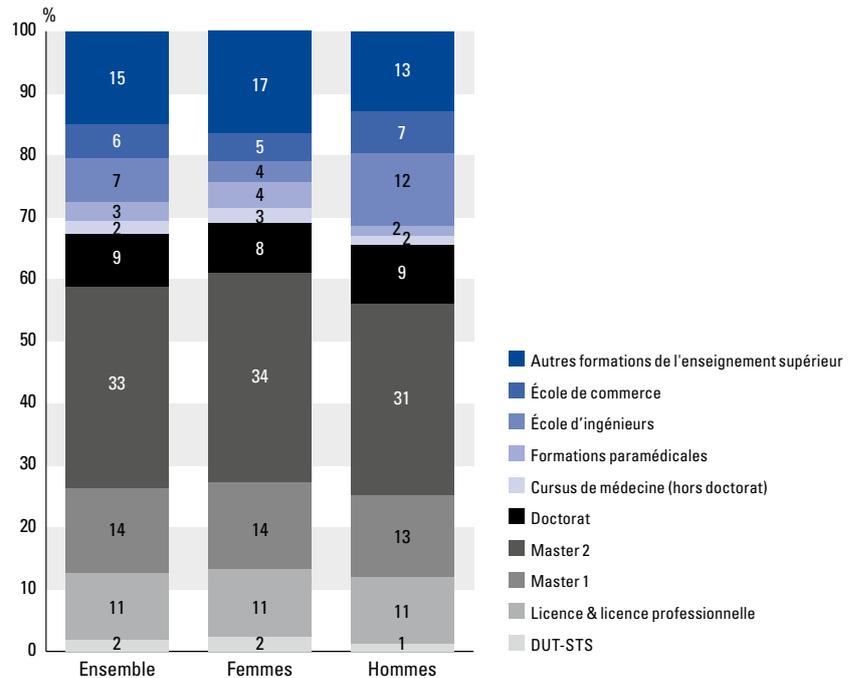
En 2014, les bacheliers, qui représentaient 53% des lauréats, se sont un peu moins souvent que les bacheliers inscrits dans l'enseignement supérieur : 71% contre 75%. Six ans après, elles poursuivent un peu plus leurs études que les hommes (30% des bacheliers 2014 pour 29% des bacheliers) et représentent 56% des bacheliers 2014 qui s'étaient inscrits dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2014. De plus, elles sont plus souvent inscrites dans des filières longues : en 2020, 74% d'entre elles sont en master, doctorat, cursus de médecine, écoles d'ingénieurs ou de commerce, tandis que les hommes sont, eux, 66% à être inscrits au sein de ces formations. Les femmes représentent 58% des bacheliers 2014 inscrits en master en 2020 et 52% des inscrits en doctorat mais sont minoritaires en écoles de commerce (45%) et surtout d'ingénieurs (27%) (*Annexe 1*). Elles sont par ailleurs plus nombreuses dans les formations médicales et paramédicales.

À la rentrée 2020, les bacheliers 2014 qui poursuivent encore leurs études sont à 80% diplômés de l'enseignement supérieur. Le plus haut diplôme obtenu est de niveau bac +5 pour 22% d'entre eux et de niveau bac +3 pour 36% d'entre eux. Enfin, 10% possèdent au plus un diplôme de niveau bac +2 et 12% un autre diplôme de l'enseignement supérieur. Un bachelier 2014 sur cinq, inscrit à la rentrée 2014 et en poursuite d'études à la rentrée 2020, n'a toujours pas obtenu de diplôme

de l'enseignement supérieur (Figure 2). Le taux de diplomation des bacheliers 2014 entrés dans l'enseignement supérieur suite au baccalauréat et en poursuite d'études à la rentrée 2020 est le même pour les hommes et pour les femmes (Annexe 7). En revanche ce taux diffère selon la série du baccalauréat obtenu : les bacheliers généraux sont 82 % à avoir obtenu au moins un diplôme au cours de leur parcours étudiant, les bacheliers technologiques sont 80 % et les bacheliers professionnels seulement 57 % (Annexe 8). Le niveau atteint à la rentrée 2020 par les bacheliers 2014 encore en études n'est pas encore en adéquation avec le niveau qu'ambitionnaient d'atteindre ces étudiants lors de leur entrée dans l'enseignement supérieur. Alors qu'ils ne sont que 22 % à avoir obtenu un diplôme de niveau bac +5 à la rentrée 2020, ils étaient 59 % en 2014 à souhaiter atteindre ce niveau. Cependant, parmi les bacheliers 2014 inscrits dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2014 et encore inscrits à la rentrée 2020, sept sur dix poursuivaient des formations menant à un diplôme de niveau bac +5. Ces étudiants aux parcours d'études longues devraient se rapprocher de leurs souhaits dans les deux années suivant la rentrée 2020.

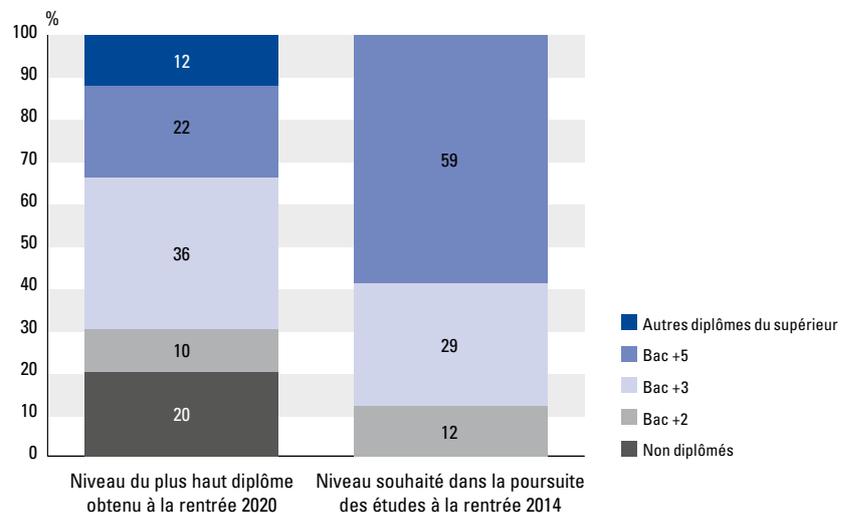
Les taux de poursuite d'études varient sensiblement selon la formation suivie à la rentrée 2014. Par exemple, parmi les bacheliers 2014 inscrits en STS directement après leur baccalauréat, seulement 9 % poursuivent des études à la rentrée 2020, contre 18 % de ceux qui s'étaient inscrits en DUT à la rentrée 2014 et 31 % de ceux inscrits en licence. Ces derniers poursuivent pour la plupart leurs études dans des filières longues : 38 % sont inscrits en Master 2, 18 % en Master 1 et 5 % en Doctorat. Etant donné ces proportions d'étudiants en poursuite d'études à la rentrée 2020 désormais assez faibles, la suite de cette étude s'intéressera essentiellement à la situation des bacheliers 2014 ayant poursuivi des études directement après le baccalauréat et sortis de l'enseignement supérieur à la rentrée 2020. Les annexes 1 à 14 présentent toutefois des données détaillées par formation suivie en 2014, sexe et série du baccalauréat concernant les formations suivies et la diplomation des bacheliers 2014 ayant poursuivi des études directement après le baccalauréat et en poursuite d'études à la rentrée 2020.

**FIGURE 1 - Constat à la rentrée 2020 des bacheliers 2014 inscrits dans l'enseignement supérieur après leur baccalauréat, en poursuite d'études à la rentrée 2020, selon le sexe**



Lecture : Parmi les bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur après leur baccalauréat et en poursuite d'études à la rentrée 2020, 33 % sont en Master 2.  
 Champ : France métropolitaine + DROM. Bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur après leur baccalauréat et en poursuite d'études à la rentrée 2020.  
 Source : Panel de bacheliers 2014

**FIGURE 2 - Niveau du plus haut diplôme obtenu par les bacheliers 2014 entrés dans l'enseignement supérieur en 2014 et en poursuite d'études à la rentrée 2020 et niveau souhaité dans la poursuite des études à la rentrée 2014 de ces mêmes bacheliers**



Lecture : Pour 22 % des bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur après leur baccalauréat et en poursuite d'études à la rentrée 2020, le plus haut diplôme obtenu est de niveau bac +5. À la rentrée 2014, 59 % des bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur après leur baccalauréat et en poursuite d'études à la rentrée 2020 souhaitaient atteindre un niveau bac +5 au moins.  
 Champ : France métropolitaine + DROM. Bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur après leur baccalauréat et en poursuite d'études à la rentrée 2020.  
 Source : Panel de bacheliers 2014

### Huit bacheliers 2014 sur dix sortis de l'enseignement supérieur six ans après sont diplômés

À la rentrée 2020, les bacheliers 2014 ayant poursuivi des études directement après le baccalauréat et sortis de l'enseignement

supérieur à la rentrée 2020 représentent les trois quarts de la cohorte d'étude<sup>1</sup>. Parmi eux, 20 % n'ont obtenu aucun diplôme de l'enseignement supérieur durant leur

<sup>1</sup> Les bacheliers 2014 ayant poursuivi des études directement après le baccalauréat et sortis de l'enseignement supérieur avant la rentrée 2020 sont appelés « sortants » dans la suite de l'étude.

parcours étudiantin. Ces sortants sans diplôme sont majoritairement des hommes. À l'inverse, 80 % des sortants sont titulaires d'au moins un diplôme de l'enseignement supérieur.

Les bacheliers 2014 sortis de l'enseignement supérieur étaient, dès le début de leurs

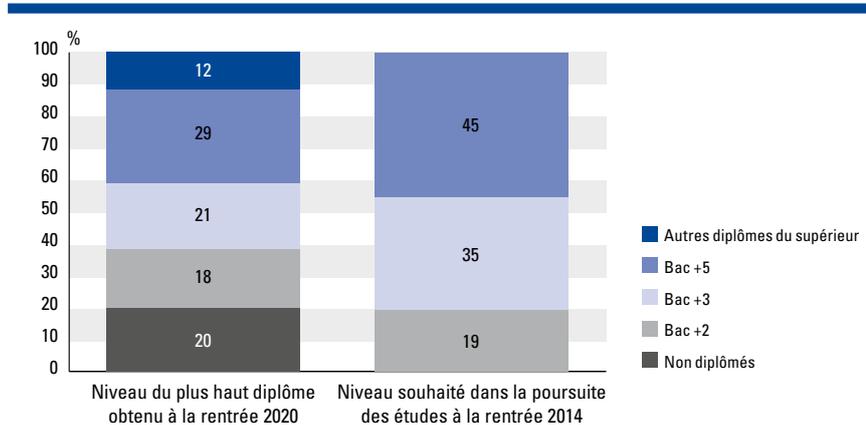
études, en moyenne moins ambitieux que ceux qui sont encore en étude à la rentrée 2020. Ils étaient relativement plus nombreux à viser une formation à bac +2 (19 % d'entre eux contre 12 % de ceux qui continuent leurs études) ou bac +3 (35 % contre 29 %) et ont logiquement terminé leurs études plus

rapidement (Figure 3). Parmi les sortants, 29 % des bacheliers 2014 ont atteint un niveau de diplôme de bac +5 alors qu'ils étaient 45 % à le souhaiter au moment de leur inscription dans l'enseignement supérieur. À la rentrée 2020, ils sont donc relativement plus nombreux dans ce cas que parmi ceux qui poursuivent leurs études (22 %). Ces diplômés bac +5 sortants ont connu moins de redoublements et/ou de réorientations que les étudiants encore en études qui souhaitaient obtenir un diplôme bac +5 et ont finalement obtenu plus rapidement leur diplôme.

Les femmes sorties de l'enseignement supérieur représentent 54 % des sortants. Elles ont des taux de diplomation plus importants que leurs homologues masculins : 84 % des femmes sorties sont diplômées contre 76 % des hommes (Figure 4). Cependant, le niveau du plus haut diplôme obtenu par ces bacheliers n'est pas forcément supérieur à celui des hommes. En effet, si le diplôme le plus élevé obtenu par les bacheliers 2014 diplômés sortants est plus souvent de niveau bac +2 que pour les bacheliers (27 % contre 20 %), elles sont un peu moins souvent titulaires d'un diplôme de niveau bac +5 (35 % contre 38 %). Car, bien que les femmes détiennent plus souvent un master (27 % des diplômées) que les hommes (22 %), elles sont bien moins souvent titulaires d'un diplôme d'école d'ingénieurs (5 % des diplômées) que les hommes (13 %) (annexe 15).

Plus de la moitié des bacheliers inscrits dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2014 et sortis avant la rentrée 2020 sont des bacheliers généraux (55 %). Ils sont 89 % à avoir obtenu au moins un diplôme. Le plus haut diplôme obtenu est de niveau bac +5 pour la moitié des diplômés. Huit bacheliers technologiques sur dix sortants sont diplômés (26 % des sortants), les deux tiers d'entre eux ont un diplôme de niveau bac +3 au plus. Représentant 19 % des sortants et affichant un taux de diplomation de 54 %, les bacheliers professionnels sortants diplômés sont pour plus de la moitié d'entre eux (53 %) titulaires au plus d'un diplôme de niveau bac +2 (Figure 5 et annexe 16). Selon la formation suivie à la rentrée 2014, les taux de diplomation et les types de diplômes obtenus par les bacheliers 2014 inscrits à la rentrée 2014 dans l'enseignement supérieur et sortis avant la rentrée 2020

**FIGURE 3 - Niveau du plus haut diplôme obtenu par les bacheliers 2014 entrés dans l'enseignement supérieur en 2014 et sortis à la rentrée 2020 et niveau souhaité dans la poursuite des études à la rentrée 2014 de ces mêmes bacheliers**



Lecture : Pour 29 % des bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur après leur baccalauréat et sortis de l'enseignement supérieur avant la rentrée 2020, le plus haut diplôme obtenu est de niveau bac +5. À la rentrée 2014, 45 % des bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur après leur baccalauréat et sortis de l'enseignement supérieur avant la rentrée 2020, souhaitaient atteindre un niveau bac +5 au moins.

Champ : France métropolitaine + DROM. Bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur après leur baccalauréat et sortis de l'enseignement supérieur avant la rentrée 2020.

Source : Panel de bacheliers 2014

**FIGURE 4 - Situation de diplomation à la rentrée 2020 des bacheliers 2014 entrés dans l'enseignement supérieur en 2014, sortis de l'enseignement supérieur avant la rentrée 2020, selon le sexe (en %)**

		Ensemble		Femmes		Hommes	
			%		%		%
Non diplômés		20	-	16	-	24	-
Diplômés		80		84		76	
Plus haut diplôme	dont Bac +2	18	23	17	20	21	27
	dont Bac +3	21	26	22	26	19	25
	dont Bac +5	29	36	30	35	29	38
	dont autres diplômes du supérieur	12	15	15	18	8	11
<b>Ensemble</b>		<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Lecture : 80 % des bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur après leur baccalauréat et sortis de l'enseignement supérieur avant la rentrée 2020 sont diplômés. Le plus haut diplôme obtenu est de niveau bac +5 pour 36 % des diplômés.

Champ : France métropolitaine + DROM. Bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur après leur baccalauréat et sortis de l'enseignement supérieur avant la rentrée 2020.

Source : Panel de bacheliers 2014

**FIGURE 5 - Situation à la rentrée 2020 des bacheliers 2014 entrés dans l'enseignement supérieur en 2014, sortis de l'enseignement supérieur avant la rentrée 2020, selon la série du baccalauréat (en %)**

		Ensemble		Bac général		Bac technologique		Bac professionnel	
			%		%		%		%
Non diplômés		20	-	11	-	20	-	46	-
Diplômés		80		89		80		54	
Plus haut diplôme	dont Bac +2	18	23	10	11	29	36	28	53
	dont Bac +3	21	26	23	26	23	29	11	20
	dont Bac +5	29	36	45	50	14	18	4	8
	dont autres diplômes du supérieur	12	15	12	13	13	17	11	20
<b>Ensemble</b>		<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Lecture : À la rentrée 2020, parmi les bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur après leur baccalauréat et sortis de l'enseignement supérieur avant la rentrée 2020, 80 % sont diplômés. Le plus haut diplôme obtenu est de niveau bac +5 pour 36 % des diplômés.

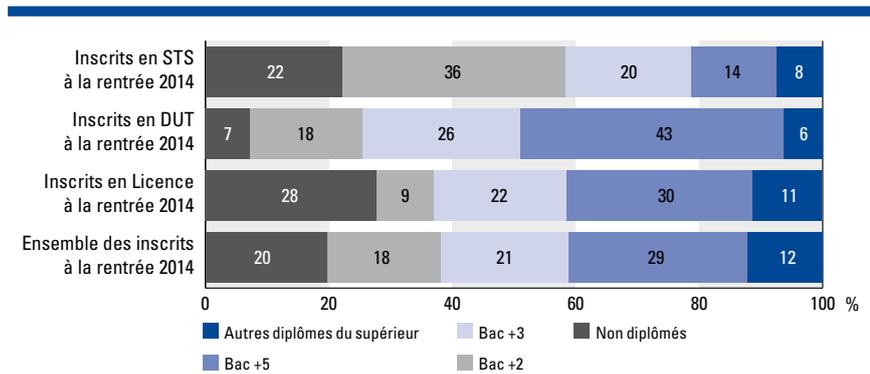
Champ : France métropolitaine + DROM. Bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur après leur baccalauréat et sortis de l'enseignement supérieur avant la rentrée 2020.

Source : Panel de bacheliers 2014

varient sensiblement. Si dans l'ensemble, 80% des bacheliers 2014 sortis de l'enseignement supérieur sont diplômés, ce n'est le cas que de 72% des inscrits en licence à la rentrée 2014 (34% des sortants), contre 78% des inscrits en STS (33% des sortants) et 92% des inscrits en DUT (11% des sortants) (Figure 6 et annexes 17 à 22). En plus d'afficher le plus haut taux de diplomation,

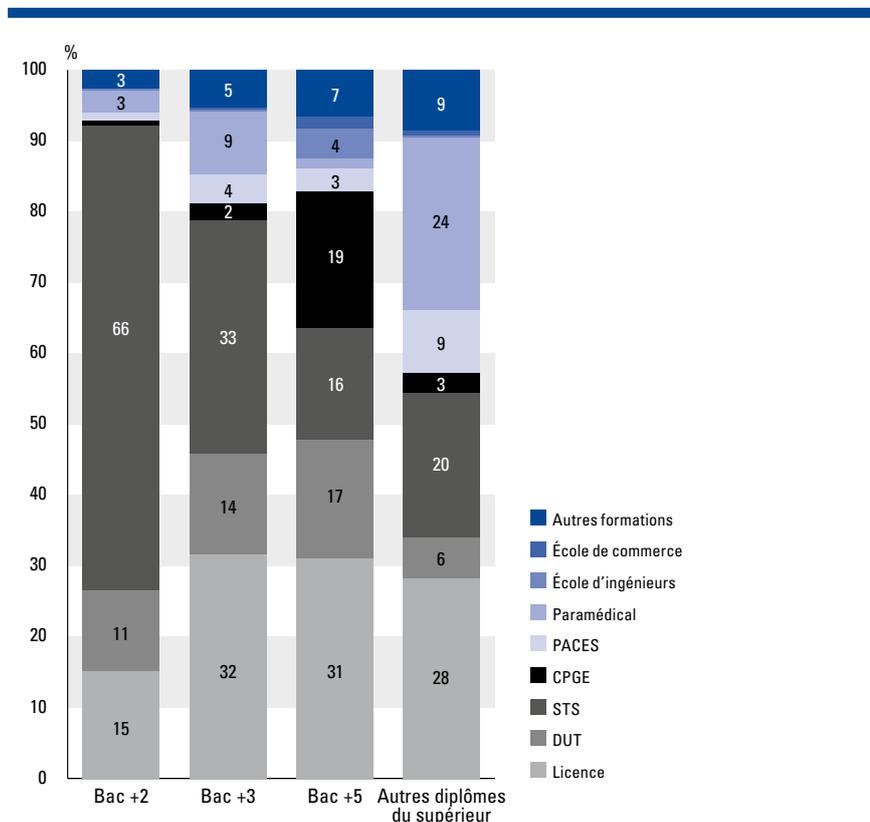
ce sont les bacheliers 2014 qui s'étaient inscrits en DUT après leur baccalauréat qui sont le plus souvent titulaires d'un diplôme de niveau bac +5 avant de sortir de l'enseignement supérieur (43%). À l'opposé, les bacheliers 2014 inscrits en STS à la rentrée 2014 sont le plus souvent titulaires au plus d'un diplôme de niveau bac +2 (36%), presque exclusivement d'un BTS.

**FIGURE 6 - Situation à la rentrée 2020 des bacheliers 2014 entrés dans l'enseignement supérieur en 2014, sortis de l'enseignement supérieur avant la rentrée 2020, selon la formation suivie à la rentrée 2014**



Lecture : À la rentrée 2020, parmi les bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur après leur baccalauréat et sortis de l'enseignement supérieur avant la rentrée 2020, 29% ont obtenu un diplôme de niveau bac +5. Champ : France métropolitaine + DROM. Bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur après leur baccalauréat et sortis de l'enseignement supérieur avant la rentrée 2020. Source : Panel de bacheliers 2014

**FIGURE 7 - Formation suivie à la rentrée 2014 par les bacheliers 2014 inscrits dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2014 et sortis avant la rentrée 2020, selon le plus haut diplôme obtenu avant la sortie de l'enseignement supérieur**



Lecture : 36% des bacheliers 2014 inscrits dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2014 et sortis diplômés de l'enseignement supérieur avant la rentrée 2020 détiennent, au plus, un diplôme de niveau bac +5. 66% des diplômés niveau bac +2 étaient inscrits en STS à la rentrée 2014. Champ : France métropolitaine + DROM. Bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur après leur baccalauréat et sortis de l'enseignement supérieur avant la rentrée 2020. Source : Panel de bacheliers 2014

## Un tiers des bacheliers 2014 titulaires d'un diplôme de niveau bac +5 et sortis de l'enseignement supérieur avant la rentrée 2020 était inscrit en licence à la rentrée 2014

Selon le niveau de diplôme atteint avant la sortie de l'enseignement supérieur, les bacheliers 2014 ne proviennent pas des mêmes formations lors de leur entrée dans l'enseignement supérieur. Les deux tiers des bacheliers 2014 désormais sortis de l'enseignement supérieur diplômés au niveau bac +2 étaient inscrits en STS au tout début de leur parcours étudiant. Concernant les bacheliers 2014 qui ont quitté l'enseignement supérieur titulaires d'un diplôme de niveau bac +3, un tiers était inscrit en STS, près d'un autre tiers en licence (32%) et 9% dans des formations relevant du domaine paramédical. Enfin, les sortants diplômés au niveau bac +5 sont 31% à provenir du cursus Licence, 17% de DUT, 16% de STS et près d'un sur cinq de CPGE (19%) (Figure 7). Dans l'ensemble, seul un bachelier 2014 sur quatre inscrit dans une formation de l'enseignement supérieur à la rentrée 2014 poursuit des études à la rentrée 2020, pour la plupart au sein de formations permettant d'accéder à un niveau de diplôme élevé (bac +5 ou plus). Les trois quarts des bacheliers 2014 sont désormais sortis de l'enseignement supérieur, diplômés pour quatre étudiants sortis sur cinq. De manière générale, les femmes présentent de meilleurs taux de diplomation que leurs homologues masculins mais ces derniers sont plus souvent diplômés d'une école d'ingénieur. Enfin, les bacheliers généraux sont non seulement plus souvent diplômés que les bacheliers technologiques et surtout professionnels, mais possèdent en outre à la fin de leurs études des diplômes de niveau plus élevé.

**Justine Klipfel,  
MESRI-SIES**

## Encadré : Poursuite d'études et diplomation des bacheliers 2014 inscrits en STS par la voie de l'alternance directement après leur baccalauréat

À la rentrée 2014, 8 % des bacheliers 2014 qui se sont inscrits dans l'enseignement supérieur l'ont fait par la voie de l'alternance. C'est en STS que les alternants sont les plus nombreux. Ils représentent 23 % des inscrits et 79 % des bacheliers 2014 qui se sont inscrits dans l'enseignement supérieur par la voie de l'alternance ont choisi cette formation. Étant primo-entrants au sein de la formation, l'intégralité des bacheliers 2014 inscrits en STS à la rentrée 2014 par la voie de l'alternance sont en contrat d'apprentissage. Parmi les bacheliers 2014 qui se sont inscrits en STS en apprentissage directement après leur baccalauréat et qui ont poursuivi l'année suivante en STS (soit en étant passé en deuxième année, soit en ayant redoublé leur première année), 90 % se sont réinscrits par la voie de l'alternance.

À la rentrée 2020, 94 % des bacheliers 2014 qui s'étaient inscrits en STS par la voie de l'alternance directement après leur baccalauréat sont sortis de l'enseignement supérieur. Les formations proposées en alternance ne présentent pas le même caractère propédeutique que les

formations suivies par la voie scolaire et les alternants suivent moins souvent des études longues. Ainsi, seulement 6 % des bacheliers 2014 qui s'étaient inscrits en STS par la voie de l'alternance sont encore étudiants à la rentrée 2020 contre 10 % pour ceux s'étant inscrits en STS sous statut scolaire.

Les apprentis inscrits en STS en 2014 sortis de l'enseignement supérieur avant la rentrée 2020 sont moins souvent diplômés (71 %) que ceux qui s'étaient inscrits sous statut scolaire (82 %). Seuls 11 % des alternants diplômés ont obtenu un diplôme de niveau bac +5 contre 20 % pour les diplômés inscrits sous statut scolaire en 2014 (Figure A). Le plus haut diplôme obtenu est de niveau bac +2 pour 60 % des alternants diplômés.

La voie de l'apprentissage en STS est plus souvent un choix masculin : les étudiants représentent 61 % de cette population, alors que les étudiantes en STS sous voie scolaire sont aussi nombreuses que

les hommes. Les femmes en apprentissage sont plus souvent diplômées que les hommes : 79 % d'entre elles sont diplômées contre 67 % des hommes. Cette différence selon le sexe est similaire à celle observée pour les étudiants sous statut scolaire, qui sont plus souvent diplômés de l'enseignement supérieur (86 % des femmes et 79 % des hommes). Hommes comme femmes, 11 % des apprentis diplômés ont obtenu un diplôme de niveau bac +5. Pour autant, les femmes en alternance sont plus nombreuses à avoir obtenu un diplôme supplémentaire suite à leur formation en STS puisque le BTS est le plus haut diplôme obtenu pour 56 % des femmes diplômées contre 61 % des hommes diplômés (Annexes 23 à 26).

**FIGURE A - Situation à la rentrée 2020 des bacheliers 2014 inscrits en STS après leur baccalauréat, sortis de l'enseignement supérieur avant la rentrée 2020, selon le régime d'inscription en 2014 (en %)**

	Ensemble (rappel)		Statut scolaire		Apprentissage		
Non diplômés	22	-	14	-	6	-	
Diplômés	78	%	66	%	14	%	
Plus haut diplôme	dont Bac +2	36	47	29	44	8	60
	dont Bac +3	20	26	18	27	3	21
	dont Bac +5	14	18	13	20	2	11
	dont autres diplômes du supérieur	8	10	6	10	1	9
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>80</b>	<b>100</b>	<b>20</b>	<b>100</b>	
Taux de diplomation (%)		78		82		71	

Lecture : À la rentrée 2020, parmi les bacheliers 2014 inscrits en STS en apprentissage après leur baccalauréat et sortis de l'enseignement supérieur avant la rentrée 2020,

72 % sont diplômés. Le plus haut diplôme obtenu est de niveau bac +5 pour 11 % des diplômés.

Champ : France métropolitaine + DROM. Bacheliers 2014 inscrits en STS après leur baccalauréat et sortis de l'enseignement supérieur avant la rentrée 2020.

Source : Panel de bacheliers 2014

### Source

Le Ministère en charge de l'enseignement supérieur a constitué en 2014 un panel de bacheliers ayant obtenu leur baccalauréat en France métropolitaine cette année-là. Ces bacheliers sont interrogés chaque année sur leur situation vis-à-vis de leurs études. Cette enquête permet ainsi de caractériser leurs parcours, avec ou sans réorientation, par filière. Elle permet d'identifier le diplôme obtenu le cas échéant à l'issue de l'année écoulée et la poursuite ou non d'études avec un recul à ce jour de six années universitaires.

L'étude s'appuie sur les sept premières interrogations de ce panel 2014. L'échantillon est d'environ 18 200 jeunes bacheliers issus du panel des élèves entrés en 6<sup>e</sup> en 2007 complété de 5 000 autres jeunes tirés au sort dans les fichiers du baccalauréat 2014 sur la base de critères de formation et d'âge (bacheliers ayant 19 ans et plus) pour que l'échantillon final soit repré-

sentatif des 623 000 bacheliers de la session 2014. Les étudiants de l'échantillon inscrits dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2014 (79 % des bacheliers 2014) sont représentatifs de l'ensemble des filières du supérieur.

La septième interrogation a eu lieu à partir du mois de mars 2021. Le taux de réponse global a été de 82 %. La non-réponse a été corrigée sur la base des variables suivantes : série du baccalauréat, âge, sexe, bénéfice d'une bourse, ordre des vœux dans APB, retard au baccalauréat, mention au baccalauréat, taille de l'agglomération de résidence de l'étudiant au moment de son baccalauréat et origine sociale.

Le panel de bacheliers 2014 fait suite à trois précédents panels qui avaient été initiés en 1996, 2002 et 2008 par le ministère de l'Éducation nationale.

## Pour en savoir plus

- « Parcours et réussite des étudiants au cours des cinq années universitaires suivant l'obtention de leur baccalauréat en 2014 », Justine Klipfel, *Note d'Information* n° 21.06, MESRI-SIES, mai 2021
- « Parcours et réussite en master à l'université : les résultats de la session 2019 », Nicolas Razafindratsima & Lionel Bonnevalle, *Note Flash* n° 21.04, MESRI-SIES, février 2021
- « Parcours et réussite des étudiants au cours des trois années universitaires suivant l'obtention de leur baccalauréat en 2014 », Eric Chan-Pang-Fong, *Note d'Information* n° 20.07, MESRI-SIES, avril 2020
- « Parcours et réussite en licence : les résultats de la session 2018 », Nicolas Razafindratsima & Lionel Bonnevalle, *Note Flash* n° 19.26, MESRI-SIES, décembre 2019
- « Les bacheliers 2014, entrés dans l'enseignement supérieur : où en sont-ils la troisième année ? », Eric Chan-Pang-Fong, *Note d'Information* n° 19.02, MESRI-SIES, janvier 2019
- « Parcours et réussite en DUT : les résultats de la session 2017 », Nicolas Razafindratsima, *Note Flash* n° 18.22, MESRI-SIES, novembre 2018
- « Parcours dans l'enseignement supérieur : devenir des bacheliers 2008 », Hery Papagiorgiou & Juliette Ponceau, *Note d'Information* n° 18.06, MESRI-SIES, septembre 2018
- « Parcours et réussite en STS : les indicateurs de la session 2017 », Mathias Denjean, *Note Flash* n° 18.08, MESRI-SIES, mai 2018
- « Les bacheliers 2014, où en sont-ils à la rentrée 2015 ? », Eric Chan-Pang-Fong, *Note d'Information* n° 17.09, MESRI-SIES, novembre 2017
- « À 18-19 ans, la moitié des jeunes envisagent leur avenir professionnel avec optimisme », *Note d'Information* n° 17.02, Jean-Paul Caille (MENESR-DEPP), Eric Chan-Pang-Fong & Juliette Ponceau (MENESR-SIES), Olivier Chardon & Gaëlle Dabet (INSEE), février 2017